

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 septembre 2019

#### **OBJET :**

**Avenant à la convention de financement de la structure multi-accueil à gestion parentale «Les Confettis»**

**Rapporteur : Mme SIMONNET  
Délibération n°3**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

Le 10 décembre 2018, la commune a renouvelé son adhésion à la convention de financement établie entre :

- la crèche parentale « Les Confettis »,
- les communes de DOMMARTEMONT et SAINT-MAX,
- la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle (CAF).

Ladite convention parvient à son terme le 31 décembre 2019. Or, les nouveaux locaux de la crèche associative – en cours de construction - ne pourront être mis à disposition avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

L'article 8 de la convention précitée prévoit sa reconduction expresse, sur demande écrite de l'ensemble des signataires à chaque échéance annuelle, et sous réserve de l'octroi d'une dérogation accordée par la préfecture, relative à l'accessibilité des locaux au public. Cette dérogation vient d'être accordée.

Il convient donc d'envisager le renouvellement de la convention de financement pour une année supplémentaire dans les locaux actuels.

#### **PROPOSITIONS**

Vu l'avis de la commission « vie scolaire et petite enfance » du 3 septembre 2019, il est proposé aux membres du Conseil municipal :

- d'autoriser la reconduction de la convention de financement pentapartite de la structure multi-accueil à gestion parentale « Les Confettis » pour une année,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant de prolongation de la convention de financement avec l'association « Les Confettis ».

## DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 septembre 2019.

**Pour Extrait**

**Michel BREUILLE,**  
*Michel Breuille*  
**Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019**

tenu sous la présidence de  
Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	22
- Nombre de votants :	26
- Convocation du Conseil municipal le :	5 septembre 2019
- Convocation distribuée le :	5 septembre 2019
- Affichage du compte-rendu le :	20 septembre 2019
- Affichage du procès-verbal le :	8 novembre 2019

**PRESENTS**

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, M. THOUVENIN, MME KIENER, M. VOGIN, Adjoints.
- M. ROSSIGNON, M. PERNOSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, MME CLAIR, M. PROVIN, Conseillers municipaux.

**POUVOIRS**

- MME Nadine CADET à M. Jacky THOUVENIN
- M. Guy FRANIATTE à MME Myriam LEDROIT
- MME Véronique SAGET à M. Pascal LAURENT
- M. Matthieu RIFF à MME Sandrine MATHIEU

**ABSENTS**

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME PAGELOT

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME CLAIR

**Pour extrait**



**Michel BREUILLE,**

**Maire**